

FÉVRIER 2026 | N°17

LES INFOS *de l'interco*

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BALAZUC
BESSAS
CHAUZON
GROSPIERRES
LABASTIDE-DE-VIRAC
LABEAUME
LAGORCE
LANAS
ORGNAC-L'AVEN
PRADONS
ROCHECOLOMBE
RUOMS
SAINT-ALBAN-AURIOLLES
SAINT-REMÈZE
SALAVAS
SAMPZON
SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE
VAGNAS
VALLON PONT D'ARC
VOGÜÉ

Petite enfance

LES PETITS CASTORS FONT
LEUR RENTRÉE À PRADONS

P.6

Agriculture

LE PASTORALISME,
UNE PRATIQUE ESSENTIELLE

P.7

Culture

PRÉHISTOIRE(S)
TERR'HISTOIRE

P.7

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO



SOMMAIRE

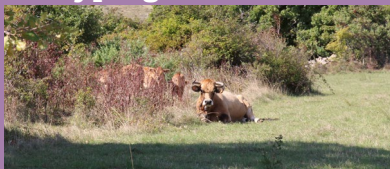
Actualités 3



Retour en images 4 | 5



Décryptages 6 | 9



Territoire 10 | 11



Agenda 12



Directeur de publication : Luc Pichon
Rédaction : Alicia Agu et Sarah Burleraux, service communication
Crédits photos : photos Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, sauf mention contraire
Création maquette : Irène Chauvel
Mise en page et impression : Graphot
 Imprimé à 11 000 exemplaires

L'ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

À l'heure où s'achève le mandat en cours, et après avoir célébré le 20^e anniversaire de notre communauté de communes, je crois pouvoir affirmer que l'intercommunalité est devenue un acteur essentiel de l'action publique. Elle joue un rôle charnière entre les communes et les autres niveaux de collectivités, en portant des services mutualisés et des projets structurants pour le territoire.

Agir collectivement est pour nous la meilleure façon de répondre efficacement aux besoins des habitants. Les équipes intercommunales, en lien étroit avec les communes, œuvrent dans de nombreux domaines : petite enfance, enfance et jeunesse, mobilités, habitat, urbanisme, envi-

ronnement, gestion des déchets, sécurité, accompagnement des familles, soutien à l'économie locale et accès à la culture. Ces actions renforcent l'attractivité, la solidarité et la qualité de vie dans les Gorges de l'Ardèche.



Dans les semaines à venir, la période électorale ouvrira un nouveau cycle démocratique. D'ici là, la communauté de communes poursuivra naturellement la continuité du service public et l'exercice de ses missions au service des habitants.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus et des agents communautaires pour leur engagement, ainsi que les habitants, les associations et les acteurs économiques pour leur participation active à la vie du territoire.

Le président, Luc Pichon

Bulletin d'informations

édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
 16 rue des Abeilles

07150 VALLON PONT D'ARC

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
 vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél. : 04 75 37 61 13 | info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr |

ACTUALITÉS



Petite enfance

LES PETITS CASTORS FONT LEUR RENTRÉE À PRADONS

Les travaux de la micro-crèche de Pradons sont désormais achevés et la structure a ouvert ses portes début février. Baptisée Les Petits Castors, cette micro-crèche accueille 11 enfants dans un espace de 200 m² pensé pour le bien-être des tout-petits et du personnel.



**Plus d'infos sur les modes
de garde du territoire sur
[cc-gorgesardeche.fr/petite-
enfance](http://cc-gorgesardeche.fr/petite-enfance)**



Déchets

BIODÉCHETS : UNE EXPÉRIMENTATION À PLUS GRANDE ÉCHELLE



Après une saison estivale réussie en 2025, l'expérimentation de collecte des déchets de cuisine et de table chez les pros de Ruoms et Vallon Pont d'Arc s'est poursuivie durant tout l'hiver.

En 2026, l'expérimentation s'étend : désormais, tous les restaurateurs volontaires du territoire peuvent y participer. Pour rappel, les biodéchets collectés par la communauté de communes sont compostés au domaine Ozil, à Lagorce.



**Vous êtes restaurateur et intéressé pour bénéficier de la
collecte ? Contactez le service déchets :
vincent.tourre@cc-gorgesardeche.fr / 04 87 60 00 01**



Déplacements

DES VÉLOS PRÊTS À REPARTIR AVEC VOUS !

La communauté de communes propose des vélos à assistance électrique à la location. Accessible dès 16 ans, ce service favorise les personnes en besoin de mobilité professionnelle ou en situation de précarité. Inscrivez-vous dès maintenant via le formulaire en ligne et donnez un coup de pouce à votre mobilité au quotidien !



Infos sur cc-gorgesardeche.fr



RETOUR EN IMAGES



Centre social et culturel **AU CŒUR DES ACTIVITÉS**

En automne/hiver, le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche a proposé des activités variées : temps d'échanges (café philo, discussions), rendez-vous familles (sorties, loisirs créatifs, cirque...), ateliers pratiques (couture, bricolage, photo...). Des moments conviviaux qui ont rassemblé petits et grands et créé du lien entre les habitants.



Retrouvez le programme sur cc-gorgesardeche.fr/agendafamilles



Accueils de loisirs **LES ENFANTS FONT LEUR CIRQUE**

Mercredi 21 janvier, Ruoms a pris des airs de chapiteau ! Les 70 enfants des accueils de loisirs intercommunaux de Ruoms, Vallon Pont d'Arc et Vogüé ont partagé une journée autour des arts du cirque avec L'Art d'en Faire, une action inscrite dans le programme annuel des accueils, dédié à la découverte de différentes formes d'expression artistique.



RETOUR EN IMAGES



Jeunesse LAÏCITÉ, PARLONS-EN !

À l'occasion des 120 ans de la Loi sur la Laïcité, les ados du service jeunesse ont organisé une journée le 13 décembre dernier autour de l'art et du sport.

Avec l'artiste Natimo, ils ont réalisé des portraits géants de sportifs inspirants et ont interviewé avec la radio Info RC deux sportives ardéchoises de haut-niveau, Lou Collé et Jocelyne Roupioz.



Déchets

UNE SEMAINE D' ACTIONS POUR MOINS DE DÉCHETS

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en novembre, la communauté de communes s'est mobilisée pour sensibiliser au tri et au réemploi. Cette semaine a été clôturée par La Grande Récup' de Noël, un événement convivial ayant réuni près de 150 visiteurs.





Chaque année, l'EPTB Ardèche - l'établissement public en charge du bassin versant de l'Ardèche - réalise pour le compte de 11 communautés de communes, près de 40 chantiers destinés à entretenir la végétation, le lit des rivières et les zones humides périphériques. À ce titre, des travaux ont été réalisés cet hiver à Labeaume. D'importants stocks de galets se sont formés en aval du pont submersible, près de la place du Sablas. Une intervention était nécessaire pour remettre la rivière dans un mouvement d'ensemble plus naturel et limiter l'impact des inondations.



Ainsi, 9 000 m³ de galets ont été déplacés afin qu'ils soient remobilisés progressivement par les crues. Car les galets sont indispensables au bon fonctionnement de la rivière : ils ralentissent l'énergie des crues, ont un rôle d'épuration et servent d'habitat pour la faune aquatique. Ces travaux sont financés en partie par la taxe Gemapi. Cette taxe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » est perçue par les communautés de communes via la taxe foncière.



DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS EN PRATIQUE

Vous disposez d'un terrain en bord de rivière ? Voici les infos pratiques à retenir pour respecter ce milieu fragile.

- Seuls les berges et le fond du lit m'appartiennent, pas l'eau qui coule !
- Je ne modifie pas le cours d'eau
- J'ai le droit de prélever une quantité raisonnable d'eau sans mettre en péril le débit et sauf arrêté de restriction. Mon prélèvement est à usage domestique uniquement. Il doit être déclaré en mairie et je dois posséder un compteur dédié.
- Je dois assurer un entretien régulier des abords du cours d'eau qui se situent sur mon terrain, mais avec parcimonie : débroussailler régulièrement là où l'écoulement peut être gêné... mais laisser les arbres et arbustes qui protègent la faune, font de l'ombre au cours d'eau et participent à retenir les berges en cas d'inondation.
- Je ne laisse pas divaguer les troupeaux dans le cours d'eau ; je n'introduis pas d'espèces invasives, je ne déverse pas de substances polluantes ; je n'entrepasse pas de matériaux, déchets verts, fumier, etc. à proximité du cours d'eau.
- Enfin, je demande conseil auprès de l'établissement public EPTB Ardèche avant de réaliser des modifications du cours d'eau et de ses abords : plantations, élagage et abatage, consolidation des berges, etc.

Contact EPTB Ardèche
tél. 04 75 37 82 20 / ardeche-eau.fr



Combe d'Arc

ULTIME PHASE DE TRAVAUX

En ce début d'année, le Département de l'Ardèche a repris les travaux sur le site de la Combe d'Arc. Ils avaient été suspendus ces derniers mois dans l'attente des conclusions du diagnostic archéologique. Le Service régional de l'archéologie a indiqué qu'aucune fouille préventive n'était requise, et a ainsi donné son feu vert à la poursuite des travaux.

Cette ultime étape de l'Opération Grand Site de la Combe d'Arc consiste à supprimer le parking Pont d'Arc – Méandre existant, situé devant l'auberge, et d'en créer un en remplacement dans le sous-bois situé à l'arrière de l'auberge, le long de la falaise.



« après/avant » du parking déplacé.

L'espace laissé par l'ancien parking est restauré en parcelle agricole. L'objectif de cet aménagement est de sortir les véhicules du paysage et d'inciter à la promenade dans l'ensemble de la combe d'arc afin d'apprécier pleinement ce site d'exception.

Le parking Pont d'Arc – Méandre, est fermé pendant la durée des travaux. Les visiteurs sont invités à utiliser le parking Belvédère, situé en aval du site. La mise en service du nouvel équipement est programmée le 4 avril, au démarrage des vacances scolaires de printemps.

UN PLAN DE GESTION POUR LA COMBE D'ARC

Les aménagements dans la Combe d'arc touchant à leur fin, un plan de gestion a été élaboré, afin d'organiser sur le long terme l'accueil, la préservation, l'entretien et la valorisation du cœur de site classé du Pont d'Arc et ses abords. S'agissant d'une démarche partenariale entre le Département, l'État, la communauté de communes,

la mairie de Vallon Pont d'Arc et le syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, le rôle de chacun est défini pour cinq ans. La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a donc en charge la gestion de l'ensemble du site : entretien courant (cheminements piétons, espaces verts, signalétique et sanitaires), fonctionnement de la navette du Pont d'Arc, des espaces de stationnement et de la plage amont.



NAVETTE DU PONT D'ARC

Rien de tel que de se laisser transporter pour profiter pleinement du site de la Combe d'Arc ! Le stationnement étant fortement limité sur place, c'est le bon plan pour se rendre au Pont d'Arc. La navette, gratuite, est mise en service du 4 avril au 27 septembre depuis la gare routière de Vallon Pont d'Arc et dessert trois arrêts dans la Combe d'Arc. Elle circule 7 jours sur 7 de 10h à 19h du 4 avril au 17 mai ainsi que du 27 juin au 13 septembre. Elle circule également du 23 au 27 mai et tous les week-ends de juin et septembre.



+ d'infos : cc-gorgesardeche.fr/navette



Agriculture

LE PASTORALISME, UNE PRATIQUE ESSENTIELLE

Les activités pastorales ont de nombreuses vertus : elles permettent l'entretien des paysages, la prévention des incendies, le maintien d'une agriculture locale et de la biodiversité. Cependant, le pastoralisme, très présent jusqu'au début du XIXème siècle sur notre territoire, est en net recul. Pour y remédier, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, associée à la communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, lance un plan pastoral territorial (PPT). Ce projet s'inscrit à la fois dans la dynamique de la démarche Grand Site des Gorges de l'Ardèche et dans le cadre du développement de la politique agricole de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.



© Crédit SGGA

Un diagnostic précis est en cours d'élaboration : il dresse l'état des lieux des types d'élevage et de leurs besoins, répertorie les espaces pastoraux fonctionnels et à reconquérir ; identifie les éventuels conflits d'usage et types de risques (ex : loisirs, chasse, incendie...). Enfin, il cartographie l'ensemble des enjeux. Ce diagnostic, réalisé par la Chambre

d'agriculture avec la participation financière de la Région, est essentiel pour définir précisément les actions qui seront à mettre en œuvre. Elles peuvent être très variées : aides à l'aménagement de parcelles (clôtures, accès, eau, signalétique), création d'associations foncières pastorales, sensibilisation du grand public, expérimentations, etc.



Petite enfance

CRÈCHES LABELLISÉES

Fin 2025, la communauté de communes s'est engagée dans la labellisation « écolocrèche » pour ses quatre structures petite enfance. L'objectif de cette démarche est d'améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels, tout en réduisant l'impact environnemental des lieux d'accueil. Toutes les thématiques sont évaluées et des actions concrètes sont définies chaque année : nettoyage et entretien des locaux, économies d'énergie, mobilier intérieur et extérieur, hygiène des petits, activités proposées. Le personnel a suivi un premier programme de formation sur l'éducation à l'environnement dès la petite enfance et le nettoyage sans polluer.



Par ailleurs, l'utilisation de matériaux de récupération est privilégiée pour les activités manuelles proposées aux enfants et en 2026, l'objectif est de

fabriquer des sur-chaussures, charlottes et tabliers en tissu, afin de limiter l'utilisation de plastique à usage unique.



Culture

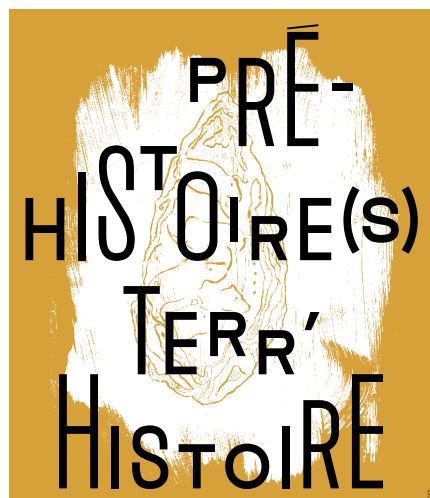
PRÉ-HISTOIRE(S) TERR'HISTOIRE

On le sait, la Préhistoire fait partie de l'ADN de notre territoire, mais en connaissons-nous toutes les richesses ?

La communauté de communes a concocté un parcours d'éducation artistique et culturelle où artistes et scientifiques vont à la rencontre des scolaires et des publics ciblés pour raconter leur territoire sous le prisme de la Préhistoire. Balades immersives, ateliers théâtre, d'écriture ou d'arts plastiques se tiennent de janvier à juin 2026. Des restitutions sont prévues en fin d'année scolaire dans différents lieux.

En parallèle, une série de rendez-vous ouverts à tous est proposée, pour découvrir ou redécouvrir les lieux emblématiques de la Préhistoire. Au programme : expositions, projections, conférences, spectacles, ateliers et sorties découverte. Voici quelques temps forts :

À Saint-Alban-Auriolles, une exposition sur la grotte Chauvet en 3D est proposée à la bibliothèque jusqu'au 21 mars.

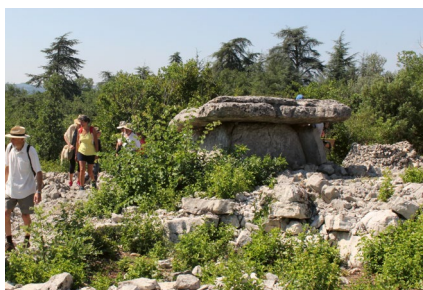


Elle est accompagnée d'une conférence pas comme les autres, qui traite avec humour du thème de la grotte, mardi 24 février à 18h30 à la salle des Confluences.



© Crédit Marina-Geray

À la médiathèque de Vallon Pont d'Arc, une exposition sur le Paléolithique et le Néolithique se tient du 24 février au 28 avril. Elle est enrichie d'un atelier tissage néolithique mercredi 18 mars, animé par l'archéologue Sonia Stocchetti. Accessible des 5 ans, sur inscription auprès de la médiathèque. En outre, le film d'animation des studios Folimage **36 000 ans plus tard** sur la grotte Chauvet est projeté mercredi 4 mars à 17h.



À la Cité de la Préhistoire d'Ornac-L'Aven, un cycle de conférences se tiendra en avril/mai autour de l'exposition temporaire « plus belle la mort ! ». Où comment les rites funéraires en disent long sur nos sociétés humaines.

Enfin, en itinérance, trois projections du film documentaire **Le dernier passage** : une immersion dans la grotte Chauvet, suivies d'un temps d'échange avec Jean-Michel Geneste, archéologue et conseiller scientifique du film. Du 21 au 29 mars, à Ornac-L'Aven, Lagorce et Ruoms.

A noter également : du théâtre à Chauvet 2, des sorties découverte des dolmens, du cirque à la Cité de la Préhistoire, une rencontre « sortie de fouilles » avec les scientifiques de la grotte Chauvet et une sortie ludique en famille dans la Combe d'Arc. Un parcours réalisé en partenariat avec la communauté de communes voisine Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et le Syndicat mixte de l'espace de restitution de la Grotte Chauvet, avec la participation financière du Département de l'Ardèche et de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

 **Programme détaillé sur**
cc-gorgesardeche.fr/prehistoires

TERRITOIRE



Agriculture

LES DEUX PREMIÈRES AIDES À L'INSTALLATION ACCORDÉES

Pour soutenir l'installation d'agriculteurs sur le territoire, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a mis en place une aide financière dédiée. Deux premières exploitations en ont bénéficié : l'EARL Oliveraie de la Bastide à Vallon Pont d'Arc (miel et huile d'olive) et la Ferme de la Loube à Grospierrres (maraîchage). Chaque exploitation est soutenue à hauteur de 4 500 €. Pour marquer le lancement du dispositif, une visite a été organisée sur l'oliveraie et a permis d'échanger avec les exploitants.



En savoir plus sur cc-gorgesardeche.fr/agriculture



Luc Pichon, président de la communauté de communes et Sylvie Cheyrezy, conseillère déléguée à l'agriculture en visite à l'Oliveraie de la Bastide.



Déchets

LE RÉFLEXE TRI

Un doute devant le bac ?

Si c'est un emballage ? Je le trie

Dans le bac jaune, je mets tous les emballages et papiers : bouteilles et flacons en plastique, pots et barquettes, cartons, briques alimentaires, canettes et boîtes métalliques, journaux et magazines. Le tout en vrac, sans sac, bien vidé, pour un recyclage efficace.

Si c'est un objet ? Ce n'est pas un emballage, donc il ne va pas dans le bac jaune. Je lui donne une seconde vie en ressourcerie ou je l'apporte en déchetterie pour être recyclé. En dernier ressort, direction la poubelle grise.

Pour savoir où il va : cc-gorgesardeche.fr/trier



Environnement

UN REFUGE POUR LES CHAUVES-SOURIS À VOGÜÉ

En octobre 2025, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a acquis la grotte du Pontet, à Vogüé, une cavité naturelle longue d'une centaine de mètres. Chaque printemps et automne, jusqu'à un millier de chauves-souris y font halte. Ce refuge sert de lieu de transit entre les périodes de reproduction et hibernation, vital pour leur survie. Située en zone Natura 2000, cette acquisition permet de mieux protéger ces espèces menacées et plus globalement la richesse naturelle de notre territoire.



© Stéphane Vincent

Une des espèces de chauves-souris présentes dans la grotte : Minoptère de Schreibers



Déplacements

LÉO A TESTÉ POUR VOUS LE NOUVEAU DISPOSITIF D'AUTOSTOP !

Cet hiver, plus de 70 arrêts d'autostop ont été déployés sur le territoire. Léo travaille à Vallon Pont d'Arc :

« Je me suis mis sous le panneau Rézopouce au pont de Sampzon, pour aller jusqu'à Vallon Pont d'Arc. En six minutes à peine, une voiture s'est arrêtée pour me prendre. Je pratique déjà l'autostop, mais avec ces arrêts visibles et sécurisés, l'expérience s'est révélée encore plus simple et rapide. En discutant, le conducteur a lui aussi trouvé ce nouveau système pratique. Le trajet a été l'occasion d'échanger tranquillement. Une façon sympa et différente de se déplacer sur le territoire, qui change de la routine quotidienne. »



Pour en savoir plus sur le dispositif :
cc-gorgesardeche.fr/autostop



Raid Nature

KID RAID, VIVRE L'AVENTURE COMME LES GRANDS



Événement partenaire de la communauté de communes, le Raid Nature du Pont d'Arc se déroulera les 4 et 5 avril pour sa 26^{ème} édition. Parmi les temps forts, le Kid Raid propose aux enfants dès 10 ans de relever le défi en duo avec un adulte ou un jeune de plus de 16 ans. Ici, pas de chrono : chacun avance à son rythme au fil d'un parcours mêlant trail, canoë et VTT au cœur des paysages des Gorges de l'Ardèche. Tout au long de la journée, des animations viennent compléter l'expérience : tyrolienne, tir à l'arc et ateliers de sensibilisation à l'environnement menés avec le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.



Déjà dans les starting-blocks pour relever le défi ? Retrouvez toutes les infos sur raid-nature-vallon.fr

AGENDA

Toutes les dates d'agenda sur www.cc-gorgesardeche.fr/agenda

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
Les dimanches
15 et 22 mars

DU AU
28 12
MARS / AVRIL

TOUS AU COMPOST

Animations et temps d'échanges
autour du compostage
Sur tout le territoire

+ d'infos sur cc-gorgesardeche.fr



M E R
29
AVRIL

PROJECTION FINALE "À VOS BOBINES À VOS CASSETTES"

À 18h, à Cine7 à Ruoms

Un film collectif retraçant la vie dans les
Gorges de l'Ardèche à partir d'images de
particuliers tournées entre 1920 et 1990.

+ d'infos sur cc-gorgesardeche.fr

**À
VOS BOBINES
À VOS
CASSETTES**

S A M
9
M A I

DÉCOUVERTE DES DOLMENS

À l'occasion du printemps
des cimetières

14h-17h, à Vogüé

Gratuit – sur réservation
au 07 77 97 59 90

Autres sorties et infos
sur ardeche-terrededolmens.fr



ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES

DU AU
7 8
M A R S

COUPE VTT XC OLYMPIQUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Stade olympique VTT à Salavas



DU AU
30 7
MAI JUIN

30ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE LABEAUME EN MUSIQUES

Programme et billetterie :
labeaume-musiques.fr



S A M
7
M A R S

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Salle polyvalente de Sampzon
de 10h à 15h

Une journée pour rencontrer les recruteurs
du Sud Ardèche et repartir avec un
job pour la saison

+ d'infos sur
gorges-ardeche-saisonniere.fr

■ 1^{ère} manche de la coupe AURA,
labellisée par l'Union Cycliste Inter-
nationale. Organisée par le Vélo Club
du Pays Vallonnais.

■ Et aussi du 2 au 3 mai : La Nean-
dertal, courses de trails, VTT et
vétathlons.

+ d'infos sur vcpaysvallonnais.wordpress.com

J E U
4
J U I N

DEVENIR OISEAU

À 19h

Chorale éphémère d'habitants accom-
pagnée par le duo Leï. Suivi d'une soirée
blind test et bal avec le quartet Pulcinella.

PROGRAMME CINÉ 7



Le cinéma intercommunal
Place de la Petite Vitesse,
Ruoms
cineode.fr/cine7